

A. N. D. N. S. G. M. 44.

Stella Paris, ce 31 mars

Monsieur l'Abbé,

Comme le demandait la circulaire que vous nous avez adressée au début de l'année scolaire, je vous fais parvenir les cahiers de basque de quelques-uns de mes élèves. Toutes ne sont pas arrivées à les terminer.

Je profite de cette occasion pour vous dire les nombreuses difficultés que présentent les cours de basque, chez nous. D'abord, l'emploi du temps des classes de 6^e et de 5^e ne nous permet pas de disposer d'une heure, durant le temps de classe. Je suis donc obligée de faire ces cours pendant deux $\frac{1}{2}$ h, prises sur les études (de 2^h à 2^h $\frac{1}{2}$). On ne peut pas faire grand chose en une demi-heure.

D'autre part, chaque fois, quelques élèves demandent

d'autorisation de ne pas assister au cours,
parce qu'elles veulent étudier leurs leçons de
l'après-midi, pendant ce temps.

D'ailleurs, sauf deesse (dont les parents suivent
le travail) les enfants ne s'intéressent pas
à cette étude.

Estimez-vous, Monsieur
l'abbé, que, dans ces conditions, il y ait
intérêt à continuer des cours de basque?
Faut-il obliger à y assister celles qui
ne le voudraient pas?

Je me permets, Monsieur
l'abbé, de recommander nos enfants à votre
père et vous prie de croire à mes
respectueux sentiments en Notre Seigneur.

S. M. Emilecienne

" Stella Maris "

Anglet